

## ENTRE NOUS NF-Echos

## Twitter addict Tempête de neige Tout ça pour un catalogue L'ESAT, une bonne solution pour les entreprises

On vous l'a déjà dit ici : Alain Lambert, conseiller général du canton de Putanges est un « geek », un passionné d'internet. Outre son blog, le conseiller général est également très actif sur Twitter, un réseau social qui permet d'échanger des messages assez courts. Le sénateur y écrit des messages plusieurs fois par jour. Mais comment trouve-t-il le temps d'assumer ses missions politiques et de commenter l'actualité plusieurs fois par jour. C'est sur le blog Goldfish, que l'on trouve la réponse : Alain Lambert y explique : « *Comme je dois participer à de nombreuses réunions ennuyeuses tout au long de la journée, ce n'est pas très gênant de pouvoir y (sur Twitter, N. D. L. R.) venir durant les rendez-vous* ». « *Lorsque vous assistez à une audience de quelqu'un qui passe trois quarts d'heure pour dire ce qui pourrait être expliqué en quinze minutes, vous vous rendez compte que c'est un lieu de parole. Donc, sur le moment, vous pouvez très bien garder le fil de pensée et venir sur Twitter* ».

Alors, élu du canton de Putanges, en réunion avec votre conseiller général, ne soyez pas étonnés de le voir sortir son iPhone : votre discours est trop long et Alain Lambert en profite pour se connecter à Twitter.



L'hiver n'a décidément pas fini de faire parler de lui. L'épisode neigeux survenu en milieu de semaine a notamment surpris les Falaisiens qui, mercredi après-midi, se sont retrouvés en plein blizzard en quelques minutes. À croire que cet hiver 2010 postule au palmarès des hivers rigoureux en Normandie. Le dernier record à battre datant, rappelons-le, de 1985.

Dans son programme électoral pour les élections régionales, le Parti de la France, représenté en Basse-Normandie par Fernand Le Rachinel affirme vouloir supprimer le Fonds Régional d'Art Contemporain « *parce que nous n'avons jamais reçu leur catalogue malgré plusieurs demandes* ». Avis aux services de communication, contre ceux qui n'envoient pas leurs flyers et programmes, le Parti de la France a la dent dure.

Le saviez-vous, les entreprises de plus de 20 salariés soumises au quota d'embauche de travailleurs handicapés peuvent déduire de ce quota des heures de travail pratiquées par les Esat. À Falaise, l'Essor propose par exemple une activité de pressing qui peut intéresser de nombreux professionnels. Dans l'hypothèse où cette mesure ne dissuade pas totalement les entrepreneurs d'embaucher des personnes handicapées, la disposition est plutôt intéressante.

MANGANE Marie

Tous droits réservés : Les Nouvelles de Falaise  
206B515470702B0120C209210803D1CE13C86D91E606929AD515CEF